

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	O P E L	Rekord Caravan (Automatic) *	CH 0612 30

Constructeur Adam OPEL AG, Rüsselsheim (D)
 Identification "Rekord 1900" à droite, sur le couvercle du coffre. - "Rekord-D-Caravan" sur la plaquette du constructeur
"6..." en préfixe au No du châssis
 Plaquette constr. à l'avant, à droite, au-dessus du boîtier du phare, sous le capot
 N° du châssis à droite, à l'intérieur de l'aile
 Ident. du moteur "19 ..." à gauche, au centre du bloc-moteur, devant le No du moteur
 Importateur princ. GENERAL MOTORS SUISSE SA, Salzhaustrasse 21, 2501 Bienna
 Véhicule homologué prototype Signes fixes dans code du type 6...

Chassis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique
 Transmission automatique
 Nombre de vitesses 3 Entraînement sur roues AR
 Frein de service hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp.interne, assistance par dépression
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire, levier avec secteur
 Ralentisseur
 Contrôle 2 circ. par différence de pression; lampe-témoin combinée

Moteur	Marque	OPEL	Type	19 *
Construction	en ligne	Temps	4	
Carburant	B	Position	avant	
Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	4	
Alésage	93	Course	69,8	
Cylindrée	1897	CV-impôt	9,66	
Puissance en CV	75 DIN	à 1/min	4800	
Bruit	79	dB/A à 1/min	4800	
Silencieux	2 pots 380x190x100 / 420 x ø 150 mm			
Mesure des gaz	ECE-15 **)			
Déparasitage	OCB annexe B, chiffres 3+4 = D			

Carrosserie
 limousine
 Nombre de portes 2 ou 4 Indic. vit. km/h
 Ceintures sécurité A r4w +) Rétroviseur 1/int. + 2/ext.
 Cale
 Antivol verrouillage de la direction
 Nombre de places 1 5... av 2... centre... ar 3
 Dimensions
 Longueur int. (4634) ext. 4617 Empattements 2668
 Largeur 1718
 Hauteur 1440 Voie av 1419 ar 1400
 Porte à faux lat. (792) 787 Voies av - ar -
av (1174) 1162 Braquage g 10750 d 10700
 Distance volant - vers l'avant du véhicule

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	570	570	1140
Charge utile	105	245	350
Poids total	675	815	1490
Garantie fabr.			1735
Dimens. pneus	175 SR 14	175 SR 14	(Variantes
Pty / bar	- / 1,8	- / 2,3	voir
Charge	870	1100	remarques)
pour V max	180	180	
Garantie poids remorquable avec frein			1500
Garantie poids remorquable sans frein			585
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			144
Vitesse maximale selon le constructeur			km/h
Vitesse maximale testée			km/h

() = modèle de luxe

charge garantie sur le toit 80 kg §)

Equipement			
Feux de route	CR	(E)	
Feux de croisement	CR	(E)	
Feux de position	A	(E)	dans CR
Feux rouges	R-S1	(E)	
Feux stop	R-S1	(E)	
Clignoteurs	av 1	(E)	ar 2a (E)
Catadioptres	av		ar 1 (E)
Feux de gabarit	av		ar
Feux complément.			
Eclairage plaque	2/ au centre du pare-chocs		
Essuie-glace	2/ balais avec 2/2/2/ lave-glace		
Avertisseurs	BOSCH 0 320 143 020 CH 5 0301 07		
	ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation.		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	O P E L Rekord Caravan		
Homologation			
N°	CH	0612 30	
Carrosserie	limousine		
Places	total 5	avant	2
Poids à vide	1140	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	9,66
Poids total	1735	Cylindrée	1897

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Modèles : 64225 = Caravan 2 portes, commande au plancher, préfixe au No du châssis = 64..
66225 = Caravan 4 = 66..
67225 = Caravan L 4 = 67..
- ***) Mesures des pne : la vignette ECE se trouve à droite, à l'intérieur de l'aile.
- +) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE art. 23, al. 3bis; des ceintures du type A r4m sont montées.
- ++) Variante de pneu : 6,40 S 13 6 PR, AV 850 (1,8) AR 1120 (3,0), 180 km/h)
6,40/7,00 SR 13 850 (1,8) 1120 (3,2), 180 km/h) voies inchangées
185/70 SR 14 910 (2,0) 1050 (2,5), 180 km/h)

{) A noter dans le permis de circulation:

- charge garantie sur le toit 80 kg;
- n'est admis que pour le transport de charges basses.

↳ Lieu et date de l'homologation
Studen, 8.9.75

Homologation fédérale des types de véhicules